

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU TRÉSORIER

Les Budgets du CSE



Durée : 1 jour (7 h)

Présentation et tour de table (9h-9h30)

● 1^{ÈRE} PARTIE (9H30-12H00)

Le trésorier

Les ressources du CSE

La masse salariale de référence

La subvention de fonctionnement

La contribution aux activités sociales et culturelles

La possibilité de transfert des excédents annuels de budget

● 2^{ÈME} PARTIE (13H30-16H30)

La gestion de la comptabilité par le trésorier

La tenue de la comptabilité

L'arrêté des comptes

Le rapport annuel d'activité et de gestion

Accès aux documents comptables

Le contrôle URSSAF

Les activités sociales et culturelles

Conclusion et questions diverses (16h30-17h)

OBJECTIFS :

- Comprendre le rôle du trésorier
- Elaborer un rétroplanning par rapport aux obligations du trésorier

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Conseils personnalisés sur la mise en place dans l'entreprise
- Mise en oeuvre d'un plan de progrès par les participants

PUBLIC VISÉ :

- Membres du comité social et économique

PRÉREQUIS :

- Aucun